

LE QUOTIDIEN

VOL. VI

MERCIER & CIE, EDITEURS-PROPRIETAIRES

LUNDI, 8 JUIN 1885

12, 14, 16 et 18, COTE DU PASSAGE, LEVIS

No 273

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
8 juin 1885

LES MILLIONS De monsieur Joramie

PREMIERE PARTIE

LE CRIME DE GRANDVAL

Depuis longtemps Joseph Rabiot avait fait trois parts de l'immense fortune de monsieur Joramie, s'adjuant la plus grosse, bien entendu, — la part du lion. — L'hôtel était dans son lot; il voulait l'hôtel, où il comptait demeurer quand il serait millionnaire à son tour.

Joseph Rabiot était au mieux avec le secrétaire. Ayant besoin de savoir ce qui se passait à l'hôtel Joramie, il avait trouvé dans Henri Cordier un homme tout disposé à le renseigner, sauf à être récompensé plus tard de son obligeance par l'héritier.

Bien qu'ils parlèrent très bas, évidemment dans la crainte d'être entendus, la conversation des deux hommes paraissait animée.

— Ainsi, disait Joseph Rabiot, vous êtes sûr, vous êtes bien certain que le cousin n'a pas fait appeler un notaire ?

— Absolument certain.

— Alors il n'a pas fait de testament ?

— J'en ai la conviction.

— Sur quoi basez-vous votre conviction ?

— Il y a quelques jours, avec beaucoup de ménagements, le docteur Andral a cru devoir prévenir monsieur Joramie qu'il ferait peut-être bien de prendre certaines mesures en vue de l'exécution de ses dernières volontés.

— Ah !

— Monsieur Joramie a secoué la tête tristement et a répondu : Je vous comprends, mon cher docteur, mais c'est inutile, je n'ai rien à faire.

— Il a, ma foi, bien répondu : quand on a des parents, des héritiers légitimes, on n'a pas besoin, si millionnaire qu'on soit, de faire un testament. Mon cousin sait très bien que l'argent qu'il a gagné ira aux siens ; il peut mourir tranquille.

— C'est vrai, monsieur Rabiot, cependant.

— Eh bien ?

— Il me semble que monsieur Joramie a un peu oublié ses serviteurs et moi, son secrétaire, qui l'ai servi avec zèle et dévouement.

— Est-ce que je ne suis pas là, moi ? Nous saurons donner une récompense à ceux qui l'ont mérité. Et, d'ailleurs, le sort des serviteurs de monsieur Joramie, jeunes et vieux, n'est pas si à plaindre que cela. Mon cousin sait très bien que chacun, ici, a sa faire sa patate. Et l'anse du panier et le coulage ! Allons, allons, on ne tourne pas sans cesse autour des millions sans mettre sa main dans le tas pour remplir ses poches. Près de mon cousin tout le monde s'est enrichi, et vous verrez ces gens-là en aller vivre tranquillement de leur rentes. Enfin, c'est bien, nous verrons.

Quant à vous, M. Cordier, soyez sans inquiétude au sujet de la promesse que je vous ai faite. Hé, hé, est-ce que, moi aussi, je n'aurai pas besoin d'un secrétaire, d'un régisseur, enfin un homme de confiance ?

— Oh ! je compte sur vous.

— Et vous avez raison, ma foi.

— Monsieur Joramie a encore dit au docteur :

— Ah ! voyons ce qu'il a dit ?

— Je n'ai plus à m'inquiéter des choses qui se feront après moi ; si ma fortune ne va pas à qui je voudrai, ceux qui la prendront en feront ce qu'il leur plaira.

— Qu'a-t-il voulu dire par ces paroles ?

— Je ne sais pas.

— Ah ! ça, exprimait-il le regret de nous avoir, nous, ses cousins, ses seuls parents, pour héritiers ?

— Peut-être, monsieur Rabiot.

Le cousin fit une assez laide grimace.

Il reprit avec aigreur :

— Monsieur Joramie ne nous aime pas beaucoup, je le sais, mais nous n'en sommes pas moins ses cousins, les derniers membres vivants de sa famille ; il n'a pas à avoir peur que sa fortune tombe en de mauvaises mains ; nous n'en ferons pas un mauvais usage, de sa fortune ; nous saurons les garder, ses millions.

ma foi, je craignais qu'il n'eût eu la sottise idée de donner sa fortune, ou tout au moins une bonne partie de ses millions, aux hôpitaux, à l'assistance publique à je ne sais quoi encore.

Il y a des gens qui ont de singulières manies. Pour qu'on parle d'eux après leur mort, qu'on les appelle bienfaiteurs de l'humanité, qu'on leur dresse des statues, ils jettent des millions à tort et à travers ; ils en donnent pour qu'on bâtit un hôpital portant leur nom.

Heureusement monsieur Joramie ne donnait pas là dedans. Ma foi, il a fait assez de bien à des étrangers durant sa vie pour en faire à sa famille après sa mort.

Par exemple, si sa femme eût vécu, nous aurions été carrément déshérités. Et il n'y aurait pas eu à dire mon bel ami. Il en était fou de sa femme, et elle le menait, par le bout du nez. Quand au vieux époux une jeunesse, c'est toujours comme ça. Se marier à plus de soixante ans, c'est à faire mourir de rire.

Avez-vous connu madame Joramie, monsieur Cordier, la belle madame Joramie, comme on l'appelait ?

— Je ne l'ai jamais vue, mais j'ai beaucoup entendu parler d'elle.

— Ah ! c'était une maîtresse femme, une gaillarde, voilà le mot. Son mari en raffolait comme je viens de vous le dire ; en ce temps-là, je le sais, monsieur Joramie avait fait un testament en faveur de sa femme, naturellement, et dans lequel il n'était probablement pas plus question de moi, de nous les cousins, que de dire, que du grand mogol. Savez-vous ce qu'il est devenu, ce testament ?

— Oui, monsieur Rabiot.

— Oh ! ce n'est pas que ça m'intéresse d'une façon ou d'une autre ; vous comprenez, une chose qui n'a plus sa raison d'être. Mais ça ne fait rien, on est toujours bien aise de savoir... Alors, ce testament ?

— N'avait été ni détruit ni remplacé après la mort terrible de madame Joramie. Votre cousin n'y avait probablement plus pensé, et il était resté à l'étude du notaire.

— Que de papiers inutiles il y a chez ces gens-là !

— Il y a environ deux mois, monsieur Joramie s'est rappelé tout à coup l'existence de ce testament ; il le jeta au feu.

— Il n'avait pas eu à en faire autre chose.

— C'est mon avis.

— Monsieur Joramie a-t-il écrit des lettres dans ces derniers temps ?

— Pas une seule. Il m'en a dicté quelques-unes adressées à différentes personnes : des remerciements, des choses insignifiantes, banales. D'ailleurs, il m'avait entièrement confié sa correspondance.

Il y a quelque temps, il avait encore un peu de force, il a travaillé pendant trois jours, seul, enfermé dans son cabinet : ses comptes à vérifier, à mettre en ordre. Vous savez que nul autre que lui ne touchait à ses livres de comptes, qu'il tient sous clef, dans sa caisse.

— Oui, oui, je sais.

— Aussi, serais-je fort embarrassé de dire, même approximativement, le chiffre de sa fortune.

— C'est bon, c'est bon, nous le connaissons ce chiffre.

Mon cousin a-t-il reçu beaucoup de monde depuis deux mois ?

— Très peu, quelques députés de ses amis ; deux ou trois sénateurs et, c'est tout. Ah ! j'oubliais monsieur le comte de Soleure.

— Tiens, je ne connaissais pas celui-là.

— Monsieur de Soleure est aussi un ami, un grand ami de monsieur Joramie.

— Il est venu souvent ? demanda vivement Rabiot.

— Depuis que je suis ici je ne l'ai vu qu'une seule fois.

— Ah !

— Depuis quatre mois, comme vous le savez, monsieur Joramie n'a pas mis les pieds dehors ; mais avant, il voyait souvent le comte, chez lui, à l'hôtel de Soleure, rue Saint-Dominique-Saint-Germain ; il passait rarement une semaine sans aller dîner chez monsieur de Soleure.

— Est-ce qu'il est riche, ce comte.

— Plus riche peut-être que monsieur Joramie.

— Aucun. Une des dernières visites qu'a reçues monsieur Joramie est celle de monsieur le curé.

— Un curé, un prêtre, ici ? fit Rabiot en fronçant les sourcils.

— Vous paraissez surpris, contrarié ; pourquoi ?

— Je n'aime pas ces gens d'église qui s'introduisent dans les maisons, auprès des malades.

— Pourtant, monsieur Rabiot.

— Je n'ai pas la moindre confiance en ces gens-là, vous dis-je ; ils sont si insinuants savent si bien dire, arrange les choses, faire leurs petites affaires. On a vu, par eux, de magnifiques héritages enlevés aux familles et servir à toutes sortes de fondations pieuses. Est-ce mon cousin qui l'a appelé, ce prêtre ?

— Non.

— Ah ! vous voyez bien.

— Sachant que monsieur Joramie était au plus mal, monsieur le curé de la paroisse a pensé qu'il était de son devoir de lui faire une visite.

— Comment mon cousin l'a-t-il reçu ?

— Avec beaucoup de cordialité et l'a vivement remercié de sa démarche.

— Il ont causé longuement ?

— Pendant une demi-heure.

— Seuls ?

— Le docteur et moi étions présents.

— Le curé est-il revenu ?

— Hier soir, cette fois sur la demande de monsieur Joramie, qui a voulu être administré.

Les deux hommes se levèrent, sortirent du petit salon et se dirigèrent vers la chambre de monsieur Joramie.

Comme ils pénétraient dans l'antichambre du malade, un homme parant, tenant son mouchoir sur ses yeux, étouffant des sanglots.

C'était le valet de chambre de monsieur Joramie, un vieillard.

— Eh bien ? l'interrogea le secrétaire à voix basse.

Le valet de chambre secoua la tête.

— Il est mort ?

— Pas encore, mais ce sont les dernières minutes ; il agonise, il va passer.

— Peut-on entrer ?

— Oh ! maintenant, oui.

— Qui est pris de lui ?

— Le docteur, le maître d'hôtel et trois de ses amis, qui ont tenu à lui servir la main une dernière fois.

Rabiot et le secrétaire se glissèrent sans bruit dans la chambre.

La figure de monsieur Joramie était blanche comme la toile de l'oreiller sur lequel la tête reposait. Il avait une de ses mains inertes sur la couverture, le docteur Andral tenait l'autre. Il râlait, la bouche entr'ouverte, frangée d'écume. Ses yeux démesurément ouverts, animés, des dernières lueurs de la vie étaient d'une fixité effrayante. Le regard semblait vouloir percer l'obscurité profonde dans laquelle on entre après la mort.

Joseph Rabiot s'approcha du lit.

— Mon cousin, mon cousin ! prononça-t-il d'un voix larmoyante.

L'agonisant fit un mouvement brusque, un éclair traversa son regard, ses lèvres se crispèrent et les muscles de son visage rigide se contractèrent.

— Maintenant, je suis le maître ici.

III

LES CLEFS DU COFFRE-FORT

La première chose que fit Joseph Rabiot en sortant de la chambre mortuaire, fut d'écrire deux télégrammes rédigés ainsi :

« Notre cousin Joramie vient de mourir, arrivez de suite. »

L'un était adressé à monsieur Furel, maître tonnelier, à Beaugency (Loiret).

L'autre à M. Parizot, cultivateur à la ferme de Grandval, commune de Ninville par Courmont (Loire-et-cher)

Les deux dépêches furent confiées à un valet de pied, qui s'empressa de les porter au bureau télégraphique.

Déjà, sauf le valet de chambre et le maître d'hôtel, qui se tenaient prudemment à l'écart, les domestiques considéraient monsieur Joseph Rabiot comme l'un des héritiers de leur maître défunt.

Da reste, Rabiot prenait des airs protecteur, commandait, faisant sentir qu'il était un maître.

N'ayant plus rien à faire à l'hôtel, le docteur Andral s'était retiré après avoir fermé les yeux du mort.

Une douzaine de cierges furent allumés dans la chambre mortuaire et, conseillé par Henri Cordier, Joseph Rabiot fit appeler deux religieuses pour veiller le corps.

— Vous comprenez, dit le cousin au secrétaire, que je ne puis pas, décemment, quitter l'hôtel ; je m'y installe ; je coucherai dans n'importe quelle chambre.

— Il y en a trois, entre autres celle de madame Joramie, la plus plus belle.

— Va pour la chambre de ma cousine, j'en ferai la mienne. Maintenant, pour passer le temps, si nous visitons un peu les appartements, car je ne connais guère que les antichambres. Vous êtes plus que moi de la maison, vous allez me conduire.

Ils entrèrent successivement dans toutes les pièces, monsieur Joseph Rabiot voulant tout voir. Il écarquillait les yeux, émerveillé, ahuri.

— Quelle richesse, quel luxe ! disait-il. Mais c'est princier tout cela. Il y en a pour des milles. Ah ! c'est beau, ma foi, d'être millionnaire ! C'est égal, c'est trop de choses, il faudra bien vendre une bonne partie de ces tableaux, de ces bronzes. Bon Dieu, que d'objets inutiles achetés à des prix fous ! Voilà ce que c'est que de ne savoir comment dépenser son argent, on s'encombre de bibelots.

Heureusement, nos cousins de l'abbas n'ont pas la moindre idée de ce que peuvent valoir toutes ces choses ? nous nous arrangeons entre nous, à l'amiable. Ce qu'ils voudront eux, c'est de l'argent comptant ou de bonnes valeurs au porteur.

Dans le cabinet du financier, Joseph Rabiot ne jeta qu'un rapide coup d'œil sur la bibliothèque, le bureau, les objets d'art ; il s'arrêta devant le coffre-fort et resta pensif.

— Elle est grande la caisse, et solidement fixée au mur, reprit-il au bout d'un instant. Et dire qu'il y a des millions là dedans, des millions. Ses yeux luisaient.

Il appliqua ses larges mains sur la porte de fer comme pour l'enfoncer.

— Je voudrais bien savoir, comment ça-t-il.

Puis se reprenant :

Trois serrures, sans compter ce cadran avec trois cercles tournants, portant pes lettres mobiles. Un nouveau système breveté. Fermetures à combinaisons de lettres.

Il se tourna vers le secrétaire :

— Mes cousins seront ici demain avant midi, lui dit-il, en le regardant en dessous, nous devrions, je crois, ouvrir la caisse, et voir ce qu'elle contient avant leur arrivée.

— Dame !

— Où sont les clefs ?

— Je l'ignore.

— Ah ! fit Rabiot soupçonneux.

— Monsieur Joramie avait constamment sur les clefs de son coffre-fort.

— Soit. Mais maintenant qu'il est mort.

— Elles sont probablement dans le tiroir d'un meuble dans sa chambre.

Après être resté un moment silencieux, Rabiot reprit baissant la voix :

TRAVERS DE L'ILE D'ORLEANS



Le Steamer "Orleans"

CAPT. BOLDUC
A partir du 1er MAI inclusivement, fera ses voyages comme suit jusqu'à nouvel avis, le temps et les circonstances le permettant

Laissera

L'ILE	QUEBEC
5.15 a. m.	6.15 a. m.
8.00 a. m.	9.15 a. m.
10.00 a. m.	11.30 a. m.
1.30 p. m.	2.30 p. m.
3.30 p. m.	4.45 p. m.
5.45 p. m.	6.45 p. m.

LE DIMANCHE

11.30 a. m.	1.00 p. m.
1.45 p. m.	2.30 p. m.
3.15 p. m.	4.00 p. m.
5.00 p. m.	6.00 p. m.
7.00 p. m.	

Touchera à Saint-Joseph en allant et venant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'île à Québec à 8 heures du matin.

TRAVERSE DE St-Romuald et Sillery

LE VAPEUR "LEVIS"

CAPT DESROCHERS
Tiendra la ligne suivante à partir du 15 courant, le temps et les circonstances le permettant :

Québec	St-Romuald
6.00 h. a. m.	5.15 h. a. m.
9.00 h. a. m.	8.00 h. a. m.
11.30 h. a. m.	10.00 h. p. m.
2.00 h. p. m.	1.00 h. p. m.
4.30 h. p. m.	3.00 h. p. m.
6.15 h. p. m.	5.30 h. p. m.

SERVICE DU DIMANCHE

1.30 h. p. m.	2.00 h. p. m.
3.00 h. p. m.	3.30 h. p. m.
6.00 h. p. m.	5.30 h. p. m.

9 mai 1885.

CERTIFICAT

MM. Gingras, Langlois et Cie.

Depuis nombre d'années, je souffrais de la terrible maladie de la Dysspepsie à un tel point que je ne pouvais manger de viande depuis près de 2 ans.

Ayant lu les différentes guerres obtenues par l'usage de l'Eau Minérale St-Léon, j'ai commencé à en boire suivant la manière prescrite dans vos annonces, j'en fais usage depuis un mois et maintenant je puis manger de la viande, j'ai bon appétit et je deviens plus fort de jour en jour.

Je me fais donc un devoir de recommander cette eau merveilleuse, à tous ceux qui souffrent de la même maladie ; je suis avec reconnaissance.

Vous très honoré,
LEVY RECIO,
Agent général d'impressions,
61 Rue Grand, St-Roch

Un approvisionnement frais reçu aujourd'hui.
GINGRAS, LANGLOIS & Cie.
No 3, Port Dauphin,
Vis-à-vis le Palais Archépiscopal.
25 mai 1885. — 15 j.

Aux cultivateurs et aux marchands de la campagne.

TANNAGE A LA FAÇON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de Tannerie qui depuis quarante-cinq ans donne la plus grande satisfaction à tous qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du cuir de première qualité sous le rapport de tannage et du cuir de bon prix sont les plus réduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des golettes, steamers, chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prend sous mes soins dès qu'elle sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des golettes, dès qu'il est prêt.

Veillez me notifier quand vous mettrez vos peaux bord.

Correspondance sollicitée.

A VENDRE—CUIR ROUGE

constamment en magasin

Joseph Dugal

TANNEUR

330.332, Rue St Valier

ST ROCH, QUEBEC

EAU MINERALE

CHEZ
S. MARMET

COTE DU PASSAGE
LEVIS

BELLEAU, STAFFORD & BELLEAU,
Avocats.
BUREAU : A QUEBEC
No 42, RUE SAINT-PIERRE
A LEVIS
Magasin de F.-X. Lemieux
COTE DU PASSAGE
Heures de bureau à Lévis : De 9 h. a. m., à 5 h. p. m. De 7 h. p. m., à 8 h. p. m.
M. EUSEBE BELLEAU tiendra le bureau à Lévis.
11 mai 1885. — 3m

On demande

On demande un assistant rédacteur, s'adresser aux bureaux du Quotidien à Lévis, Côte de Passer, de 9 h. à m., à 12 h.

MERCIER & Co.

LEVIS, 8 JUIN 1885

APRES LA GUERRE

Voici la guerre à peu près terminée. Le gouvernement a dû dépenser des sommes considérables pour subvenir aux frais de l'expédition, le service des transports, la solde des officiers et des soldats. Ce n'est pas tout. L'ère des réclamations va maintenant s'ouvrir. Qui sait l'indemnité qu'il faudra pour réparer les ruines que la guerre a causées? La vallée de la Saskatchewan du sud est aujourd'hui désolée. Il a été impossible aux insurgés et à tous ceux qui habitaient dans le rayon des districts révoltés de faire des semences. Les familles des Métis et les sauvages sont dans la plus profonde des misères. Les colons n'ont plus de chevaux, les uns leur ont été enlevés et les autres sont morts.

Il faudra nécessairement que le gouvernement et la charité publique viennent en aide immédiatement à ces malheureux si l'on ne veut qu'ils crévent de faim. Le gouvernement aura fort à faire pour régler les réclamations de ceux qui, restés loyaux, ont dû quitter leurs demeures et laisser à leurs occupations, des marchands dont les magasins furent pillés par les sauvages et les partisans de Riel.

Plusieurs s'amasseront une petite fortune au milieu de la ruine d'un grand nombre.

Les dépenses occasionnées par la guerre ne s'éleveront pas à la moitié des sommes qu'il faudra débourser pour rencontrer ces réclamations. Pourtant, on dit qu'il y a déjà plus de deux millions et demi de piastres hors du trésor au sujet de cette malheureuse insurrection.

Les rumeurs les plus étranges courent déjà à propos des spéculations des fournisseurs de l'armée, ces vampires de toutes les organisations militaires.

Nous espérons que le gouvernement contrôlera sévèrement toutes les dépenses et que ceux qui sont pris seront punis comme il convient.

LE NOUVEL EMPRUNT

Sir Léonard Tilley est maintenant en Angleterre afin d'opérer un nouvel emprunt. Il s'agissait aussi d'opérer la conversion de l'emprunt de 1860, contracté par l'ancienne province du Canada. Cet emprunt se montait à \$60,000,000 et portait intérêt à 5 0/0. Sir Léonard a réussi à réduire le taux d'intérêt à 4 0/0, ce qui constitue une épargne de \$250,000 par année sur les intérêts à payer. Cet emprunt avait été contracté pour une période de 50 ans avec liberté de le convertir ou de le payer au bout de 25 ans. L'emprunt tel que transformé a été vendu à 99, les acheteurs de débentures recevant un bonus de 1 0/0.

Le nouvel emprunt, destiné à payer \$15,000,000 de la dette flottante et à payer les dépenses de l'expédition du Nord-Ouest sera de \$5,000,000 sterling, et sera probablement mis sur le marché vers le milieu de juin. Ce nouvel emprunt de \$5,000,000 n'augmentera la dette publique que de \$5,000,000, vu que les trois quarts seront employés à payer, comme nous le disons plus haut une partie de notre dette. De plus, vu l'économie opérée par la conversion de l'emprunt de 1860, nous n'aurons à payer que \$150,000 de plus qu'avant et notre dette flottante sera diminuée d'une manière notable.

C'est déjà une consolation de savoir que l'insurrection du Nord-Ouest n'a pas affecté le crédit du Canada à l'étranger.

NOTES SUR L'INSURRECTION

Le Général Middleton ne paraît pas avoir une confiance très grande dans la police à cheval du Nord-Ouest. Quand il s'est agi de former une colonne volante pour aller au secours du Général Strange, il a choisi des corps appartenant à la milice volontaire, et il a laissé complètement de côté les 260 hommes de la police commandés par Irvine. Pour tant ceux-là n'ont pu être fatigués de la campagne. Ils sont demeurés enfermés dans Prince Albert tout le temps de la guerre, occupés de Sport et à faire la cour aux dames.

Pourrait-on nous dire à quoi servent ces soldats de parade? Pendant toute la campagne, on entendait parler de la police à cheval seulement que pour apprendre qu'elle s'était enfuit de tel et tel fort en abandonnant ses provisions ou ses blessés. On disait des grandes choses du colonel Irvine et du siège héroïque qu'il avait dû subir dans Prince Albert. Il appert qu'il n'a pas vu l'ombre d'un sauvage.

Nous proposons qu'une médaille

soit frappée pour la police à cheval du Nord-Ouest en reconnaissance des services qu'elle a rendus au pays pendant l'insurrection. Cette médaille représenterait un coursier fuyant à toutes jambes.

On a intercepté dans les malles de Prince-Albert plusieurs lettres adressées à Riel à Carlton et portant le timbre poste de New-York. Ces lettres paraissent avoir été écrites par les féméens. Il y est question de l'envoi de 500 hommes, avec canons munitions et autres armes.

Il n'est pas probable qu'il y ait maintenant au Nord-Ouest des batailles d'un caractère grave. Les sauvages qui ne se sont pas encore soumis prendront la route du Nord où il serait inutile de vouloir les poursuivre. La faim les ramènera et ce sera le temps de les arrêter.

Il doit y avoir eu, la semaine dernière, une série d'engagements plus ou moins considérables, mais le service des dépêches est si mal organisé, qu'il est impossible de rien connaître.

L'INSURRECTION AU NORD-OUEST

MGR TACHÉ

Mgr l'archevêque Taché est parti de Winnipeg pour Montréal.

RIEL ENVOIE CHERCHER SA FEMME
Riel a écrit à son frère, qui demeure à St-Boniface, lui demandant d'aller chercher sa femme et ses enfants, vu qu'ils sont dans un état de misère. Joseph Riel et Nault sont partis ce matin pour l'Ouest afin de ramener madame Riel.

BARBARIE

L'un des prisonniers métis que Faiseur de Pares libéra et envoya à Battleford, rapporte que le soldat Osgood, des Francs-Tireurs d'Ottawa, tué à la bataille de Cut Knife Creek, fut horriblement mutilé par les Sauvages Stonies. Après la bataille, son cadavre fut enterré par les rebelles, mais les squaws l'exhumèrent le scalpèrent et le décapitèrent.

LE DRAPEAU DE RIEL

Le drapeau de Riel n'était, paraît-il, ni plus ni moins qu'une nappe de table, mesurant six pieds de long et quatre pieds de large, et ornée de franges aux extrémités. Sur le fond avait été collée une image de Notre-Dame de Lourdes, en bas de laquelle Riel avait dressé sa généalogie et écrit une prière adressée à la Vierge Marie et signée Louis "David." Sur l'autre côté de l'image se trouvait une pieuse proclamation qu'il était impossible de lire, vu qu'une partie de la gravure était déchirée. C'est le capitaine américain Howard qui a trouvé, dans un ravin, ce drapeau qu'il emporta avec lui comme souvenir de cette triste campagne.

RIEL DANS SA PRISON

Riel jouit d'une bonne santé. Il passe la plus grande partie de son temps assis dans sa cellule, la tête basse et comme absorbé dans des réflexions sérieuses. Tous les jours il marche pendant une heure dans la cour de la prison, portant d'une main le boulet attaché à l'une de ses jambes par une chaîne.

L'ARTILLERIE DE MONTRÉAL

Vendredi, l'artillerie de Montréal a été passée en revue. Pie-a-Pot et plusieurs autres chefs sauvages qui sont campés dans le voisinage du fort assistaient à la revue, en costume de guerre. Les manœuvres des troupes ainsi que les salves de mousqueterie les ont vivement impressionnés. La fanfare du bataillon a piqué leur curiosité. Après la revue, la Musique n'exécuta plusieurs morceaux et Pie-a-Pot a essayé de battre la grosse caisse. Les Sauvages ont échangé des poignées de mains avec tous les officiers.

Le lieutenant-gouverneur Dewdney assistait à la revue.

LA QUESTION DE PRESEANCE

Il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs de connaître l'ordre de préséance, entre les officiers qui sont aujourd'hui dans le Nord-Ouest.

Voici l'ordre hiérarchique établi par les règlements:
Major-Gén. Middleton, Major Gén. Strange, Lieut.-Col. Williams, Lieut.-Col. Deacon, Lieut.-Col. Otter, Lieut.-Col. Straubenzie, Lieut.-Col. Montzambert, Lieut.-Col. Amyot, Lieut.-Col. Ouimet, Lieut.-Col. Grasset, Lieut.-Col. Smith, Lieut.-Col. Scott, Lieut.-Col. Miller, Lieut.-Col. Williams, Lieut.-Col. Hughes.

PROCÈS DE RIEL

Le procès de Riel et de ses complices est fixé pour le 22 juin courant.

LES PERTES DES MÉTIS

Le Manitoba publie la liste des Métis tués lors de la prise de Batoche. Cette liste comprend les 15 noms suivants:
Elzéar Tournon, Calixte Tournon, Damase Carrière, Donald Ross, Joseph Ouellette, Pierre J. Ouellette fils, Jack Swain, Joseph Delorme, Joseph Vandal, Michel Trottier et E. Lecoudre.

Les insurgés ont perdu aussi 5 hommes à l'Anse aux Poissons et 4 au lac aux Canards, ce qui porte à 24 le nombre total des Métis tués depuis le commencement des hostilités, sans compter ceux qui sont morts des suites de leurs blessures. Il est probable que trois des blessés sont morts. Voici la liste de ceux tués à l'Anse aux Poissons; Joseph Vermette, Pierre Parenteau, Joseph Boyer, un nommé Desjardis et deux Sauvages. Les blessés sont: Joseph Delorme, (qu'on dit être mort depuis), Ambroise Jobin, mort depuis à Saskatoon, Baptiste Boucher, Le Jenne, Charles Lavallée, Daniel Gariépy, Maurice Henry, William Silvain et Pierre Tournon.

LES REBELLES PRISONNIERS

Le même journal donne la liste suivante des rebelles qui se sont soumis au général Middleton en même temps que Riel:

Maxime Lépine, Emmanuel Champagne, Baptiste Rocheleau, Joseph Pilon, Alexis Saborneur, Pierre Choparteau, Dolphice Nolin, André Sauvage, Maxime Dubois, Baptiste Vandal, Pierre Vandal, Moïse Ouellette, Philippe Garnot, Patrice Tournon, François Tournon, Alex. Fisher, Albert Monkman, William Jackson, Pierre Henry, Ignace Poitras et un de ses fils, Joseph Arcand et un sauvage Sioux, Cassoles Nathan, Thomas Scott, James Isbister et Henry Monkman ont été mis en liberté.

Le juge Rouleau, George Apple-gart, l'instructeur agricole et l'agent des Sauvages Rac sont en route pour Battleford.

La malle circule régulièrement à présent entre Swift Current et Battleford: la diligence part de Swift Current tous les dimanches et tous les mercredis.

M. Jones de Qu'Appel, a entrepris de transporter des approvisionnements qui sont actuellement à Swift Current et il se mettra en route avec 50 voitures pour Battleford. Il a à charroyer 600 chargements.

Les moissons et la végétation en général ont une grande vigueur.

M. McCall, le surintendant des Sauvages du Manitoba, et J. P. Whetcher, agent des terres de la Couronne, nommés pour s'enquérir des réclamations des colons autres que les Sauvages dans la réserve St-Pierre, au nord de Selkirk, ont terminé leurs travaux: ils travaillent depuis quatre mois et pensent qu'ils ont agi de manière à satisfaire toutes les parties intéressées. Le surintendant McCall part lundi pour faire sa visite annuelle parmi les Sauvages qui sont sous son contrôle.

Il visitera d'abord les Sauvages de la Baie du Tonnerre au lac des Mille Laes et se dirigera vers l'ouest au Cumberland House sur la Saskatchewan du Nord. Il ira ensuite vers le nord à Bross Lake sur la Rivière Nelson, où il y a des bandes de Sauvages qui sont demeurés loyaux depuis le commencement des troubles du Nord-Ouest, malgré les efforts faits par les émissaires de Riel pour les exister à la révolte.

FÊTE D ST-SACREMENT

Hier, à la grand'messe, M. le curé de Lévis a exprimé le regret de voir qu'il lui était impossible de faire la procession en plein air.

Il a remercié les citoyens du zèle qu'ils ont déployés pour décorer les rues ainsi que pour l'érection d'un fort beau reposoir et de trois arches.

La pluie a cessé vers quatre heures, mais il a été néanmoins impossible de faire la procession vu l'état des chemins.

Les citoyens qui résident sur les rues où devait passer la procession ont déployé beaucoup de zèle pour la décoration de leurs demeures. C'est la première fois que le Saint-Sacrement passait sur la rue Samson et une partie de la rue Carrier. Il y a vingt quatre ans qu'il était passé sur cette partie de la rue St-George.

Un reposoir avait été élevé à l'extrémité de la rue Samson, sur la rue St-George. Il était très élégant. Les citoyens de cette partie de la ville et les élèves du collège ont fait preuve de beaucoup de goût. Une arche superbe s'élevait en face de la résidence de M. Louis Blouin sur la rue St-George. Une autre était érigée sur la rue Carrier par M. Houde et ses voisins et une troisième à l'encroisement des rues Samson et St-Joseph, érigée par M. Rouleau.

Hier, à St-Joseph, la procession du St-Sacrement a pu sortir, vers 4 heures, à la suite des vêpres. Elle s'est d'abord dirigée vers le cimetière, où un riche reposoir avait été dressé grâce au zèle des dames: "Enfants de Marie."

Rien de plus imposant que de voir la foule recueillie défilant dans les rues larges et bien décorées de ce vaste champ des morts; et ceux-ci recevoir la visite et les bénédictions de Celui qui a dit: "Je suis la résurrection et la vie."

Au retour la procession s'est arrêtée dans la grande salle du S. C. où un reposoir avait été préparé par les

révérendes Dames avec la goût exquis dont elles ont le secret. Bref, voilà une journée dont on se rappellera longtemps, et qui laissera de profondes impressions dans l'âme de ceux qui ont pris part à cette cérémonie.

A QUÉBEC

La pluie qui n'a cessé de tomber de huit heures hier matin à trois heures de l'après-midi, a été la cause qu'il a été impossible de faire la procession du St-Sacrement en plein air. Cela est d'autant plus malheureux que des préparatifs considérables avaient été faits pour donner à cette imposante cérémonie religieuse, le plus d'éclat possible.

À la Haute-Ville et à la Basse-Ville, ainsi qu'à St-Roch et à St-Sauveur, de jolies arches et de forts beaux reposoirs avaient été érigés, et les rues étaient bordées de sapins et ornées d'innombrables drapeaux.

La procession a été faite après vêpres dans les églises. À la Basilique, l'ostensoir était porté par Sa Grandeur Mgr Taschereau, qui est reparti dans l'après-midi pour St-Onésime afin d'y continuer sa tournée pastorale. Le dais était porté par M. Ferdinand Hamel, marguillier en charge, et MM. François Gourdeau, Gaspard Drolet et Joseph Hardy, anciens marguilliers.

FÊTE DU SUPERIEUR DE STE-ANNE

On a chômé le 27 mai dernier, au collège de Ste-Anne, avec beaucoup d'éclat, la fête de M. Trudel, le supérieur. Une statue de la Sainte-Vierge, destinée à remplacer la madone qui depuis vingt-cinq ans présidait aux jeux des élèves du collège, a été bénie par M. le grand vicaire Poiré. Puis, au chant de l'Ave maris Stella, la communauté la porta solennement au piédestal destiné à la recevoir. Un correspondant écrit à un de nos confrères:

"M. A. Gauvreau, curé de Notre-Dame de Lévis, quoique invité à la dernière heure, sut tirer un merveilleux parti de ces paroles de nos Saints Livres: "Posuerunt me custodem in vineis. Ils m'ont établi gardienne dans ces vignes." Sa voix émue, et si chère surtout aux élèves actuels du collège, leur rappela que la Providence les avait placés dans une partie privilégiée de la grande vigne du Seigneur, et que grâce à la bonne Madone, on pouvait espérer que plus tard, ils seraient des fruits mûrs et bienfaisants dans la société. Je regrette de ne pouvoir vous transmettre toute cette belle allocution; mais je suis persuadé que le cœur des élèves en gardera un souvenir ineffaçable."

Le soir, il y eut séance littéraire, dramatique et musicale. On a joué la tragédie intitulée "Thomas Morris."

Une souscription ouverte, il y a quelques semaines, dans le but d'acheter un nouvel orgue pour la chapelle du collège a reçu un accueil favorable de la part des anciens élèves et l'on fonde de bonnes espérances pour la réussite de ce louable projet.

CA ET LA

M. Xavier Marmier, le bienveillant et fidèle ami du Canada à l'Académie Française, est dangereusement malade. L'illustre voyageur et écrivain est âgé de soixante-seize ans.

L'honorable M. Chapleau a déposé sur le bureau de la Chambre, un relevé de tout ce qui a été payé par le gouvernement fédéral au gouvernement local d'Ontario, depuis la Confédération. Il appert que cette province aurait élargé au budget fédéral pour la somme de \$20,624,057 répartie comme suit:

Table with 2 columns: Item, Amount. Subvention: \$20,472,091.46; Fonds d'emprunt municipal: 2,421.99; Licences de mariage: 141,439.00; Timbres judiciaires: 2,899.05; Honoraires légaux: 200.00; Total: \$20,624,057.50

NOUVELLES DE RIMOUSKI

Le Dr N. Fortin, Surintendant des travaux de colonisation pour le gouvernement de Québec, est arrivé à Rimouski le 19 mai. Il s'est occupé immédiatement à visiter les différents cantons pour constater les travaux à faire cette année dans le comté de Rimouski.

Joseph Fournier, Ecnier, Notaire, de la paroisse de St-Simon, comté de Rimouski, a été nommé Greffier de la Cour de Magistrat dans la dite paroisse.

Il est question de construire un nouveau pont sur la rivière Rimouski.

Le Révérend M. Audet, curé de Rimouski, retenu au lit par la maladie pendant les huit dernières semaines est maintenant en convalescence. Il doit sous peu se rendre dans sa paroisse natale, Maria, (Baie des Chaleurs) pour y prendre quelques jours de repos.

DIocese DE SHERBROOKE

Samedi, le 6 juin, Mgr. Ant. Racine commencera la visite pastorale, dans son diocèse, et suivra l'itinéraire ci-dessous. MM. les abbés M. McAuley, de Coaticook, et H. O. Chalifoux, de Sherbrooke-Est, accompagneront Sa Grandeur.

ITINÉRAIRE

Table with 2 columns: Location, Days. St-Bibiane de Richmond: 6 7 8 juin; Ste-Anne de Danville: 8 9 10; St-George de Windsor: 10 11 12; St-Hippolyte de Wotton: 12 13 14; St-Camille: 14 15 16; St-Joseph de Ham: 16 17 18; St-Adrien de Ham: 18 19; St-Anges de Ham: 19 20 21; St-Fortunat: 21 22 23; St-Julien: 23 24 25; Ste-Luce: 25 26 27; St-Romain de Winslow: 27 28 29; St-Gabriel de Stratford: 29 30 1 juil.; St-Olivier de Garthby: 1 2 3; St-Olivier de Weedon: 3 4 5

GAZETTE UNIVERSELLE

Le czar assistera aux manœuvres militaires qui auront lieu en Pologne en août prochain et passera deux mois au château de Luberchroff.

La cotisation des propriétaires de la ville de Baltimore aux États-Unis est de \$1.60 par \$100 pour la présente année.

La compagnie du canal de Suez a autorisé ses directeurs à contracter un emprunt de 100 millions de francs pour faire exécuter les travaux d'élargissement du canal.

Les dernières nouvelles du tremblement de terre de Cashmere nous apprennent que plusieurs villes et villages ont été détruits en entier dans la susdite vallée.

Gladstone a dit à la Chambre des Communes que l'Angleterre en était venue à une entente à propos des points en litige qui seraient soumis à l'arbitrage mais que l'arbitre n'avait pas encore été choisi.

L'Impartial de Longueuil, P. Q., nous est arrivé la semaine dernière avec un format agrandi. Cela est un signe évident de prospérité chez notre confrère. Nos félicitations.

À la suite des sentiments anti-allemands que manifestent les Russes, trente familles allemandes sont arrivées à Lemberg, venant de Russie, et allant en Amérique. Dans ces derniers six mois, le nombre des Allemands qui ont émigré de Russie a dépassé 1,700.

La suspension des travaux dans les filatures de Fall-River, Mass., cause une grande gêne parmi la population ouvrière. Un bon nombre de familles, sans ressources, et sans travail, ont reçu l'ordre de quitter les logements appartenant à la compagnie Slade.

Les examens des aspirants à l'étude et à la pratique du droit auront lieu à Sherbrooke, le mois prochain. On dit que le Barreau de notre section se propose d'organiser un pique-nique au lac Mégantic en l'honneur des examinateurs des autres sections.

La compagnie du chemin de fer de la vallée Missisquoi a obtenu dernièrement du gouvernement de Québec une assez longue extension de sa charte. Elle a jusqu'en 1889 pour terminer la construction de son réseau principal et en 1891 pour celle de ses embranchements.

On mande de Winnipeg que M. Egan, inspecteur général de la compagnie du Pacifique, vient d'arriver de Port Arthur. Il annonce que la compagnie sera prochainement en mesure d'organiser le service régulier des trains des voyageurs, et de marchandises entre Montréal et Winnipeg. La durée du trajet entre ces deux villes, par train direct, sera d'environ 60 heures.

Le programme de Jacques-Cartier qui cherchait une route vers la Chine, est bien près de s'accomplir. En octobre prochain, doit s'ouvrir le chemin de fer transcontinental destiné à relier l'Atlantique au Pacifique. Dès lors on ira de Paris à Québec en 9 jours, et il suffira ensuite de 88 heures, moins de quatre jours, pour parcourir sur la nouvelle voie ferrée, 2,985 milles et se trouver transporté de l'Atlantique au grand Océan Pacifique.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Sir P. Lumsden, est arrivé à Londres samedi matin.

La princesse de Galles espère arriver à décider une entrevue entre le Czar et le prince de Galles à Copenhague.

Les gardes de Souakim arrivées à Alexandrie ont reçu ordre de rester à cet endroit.

M. Arthur Lefalvre est parti pour New-York, vendredi dernier, afin de présider aux fêtes qui auront lieu à l'occasion de l'arrivée de la statue de Bartholdi. La liberté éclairant le monde, la semaine prochaine.

M. Arthur Buies a ouvert un bureau de rédaction générale à Montréal.

PARLEMENT FEDERAL

Chambre des Communes

Séance du 5 juin.

Le chambre se forme en comité sur le bill de franchise; on discute la clause 24 au sujet des réviseurs.

M. CAMERON fait motion que ces fonctionnaires soient tenus de recevoir les dépositions sous la foi du serment.

Sir J. A. MACDONALD fait remarquer que la clause 25 pourvoit à cette obligation.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Casey, Mills et Mildon, la motion de M. Cameron est rejetée.

M. CAMERON propose que dans toute contestation les dépositions soient transcrites pour servir ultérieurement en cas d'appel.

Sir John MACDONALD répond qu'il serait préférable de demander qu'en cas d'appel, l'instruction soit reprise de nouveau. Le premier ministre se réserve de modifier la loi dans ce sens en temps opportun.

M. CAMERON retire sa motion et la Chambre adopte la clause 25.

SEANCE DU SOIR

La Chambre passe à la discussion de la clause 26.

M. MULLOCK fait motion qu'en cas d'appels pendant les tribunaux, le vote ait lieu d'après les listes de l'année précédente.

Sir John MACDONALD ne pense pas que l'amendement proposé soit compatible avec l'extension du droit de suffrage, mais pour obvier à toute objection, le gouvernement présentera une nouvelle clause sur ce sujet.

La Chambre suspend la discussion de la clause 26 et adopte les clauses 27, 29, et suivantes jusqu'à 39 inclusivement.

La séance est levée à minuit.

Il y a maintenant sous les armes au Nord-Ouest 5,027 hommes qui se répartissent comme suit :

Table with 4 columns: Officers, Hommes, Chevaux, Canons. Rows include Troupes de l'Est, Troupes de Winnipeg, Gen d'armement, Grand total.

TELEGRAPHIE

ANGLETERRE

Londres, 7 juin.

Il est annoncé d'une manière officielle que le gouvernement a étendu son protectorat sur le district du Niger, Afrique.

— Les journaux publient des articles très pressants pour demander des souscriptions au fond collecté par la princesse Louise afin de venir en aide aux soldats canadiens qui ont pris part à l'expédition du Nord-Ouest.

— L'archevêque McCabe ne possédait à sa mort des biens que pour une valeur de 47,000 sterling.

— Il est rumeur que l'Angleterre et la France ont accepté les propositions modifiées de l'Italie au sujet de la surveillance du canal de Suez.

— Le ministre des Etats-Unis Lowell a quitté Londres cette après-midi, pour Eaton Hall, demeure du duc de Westminster où Lowell demeurera jusqu'à mercredi prochain. Alors il s'embarquera à Liverpool sur le steamer Suria pour Boston.

— Les secousses de tremblement de terre à Scrinagur et à Cashmere se continuent à des intervalles en moyenne de trois heures. Des villages entiers ont été engloutis. On entend des bruits souterrains effrayants. La panique s'empare de la population qui s'enfuit des maisons.

— Les horreurs de la famine viennent s'ajouter aux autres maux du peuple. Toutes les récoltes ont été ensevelies sous la pluie des cendres sulfureuses.

FRANCE

Paris, 7 juin.

Les manuscrits laissés par Victor Hugo formeront dix volumes. Les trois premiers contiendront la poésie et de la prose, et les sept autres se composeront de lettres.

— Le cardinal Guibert, archevêque de Paris, a annoncé que des messes spéciales seraient chantées dans tout son diocèse demain, en réparation de la profanation du Panthéon par suite de l'inhumation des restes de Victor Hugo.

— On appréhende que cette démonstration religieuse ne donne lieu à une contre-démonstration par les communistes.

ALLEMAGNE

Berlin, 7 juin.

L'empereur Guillaume est sorti en voiture aujourd'hui.

— Bismarck a été reçu au Kassingon aujourd'hui d'une manière des plus enthousiastes. Bismarck a donné un dîner aujourd'hui pour célébrer le 50ème anniversaire de son entrée au service de l'état.

— On annonce une entente cordiale entre la Prusse et le Vatican de plus en plus probable. On tend à en venir à une entente à propos d'une nouvelle loi relative à l'éducation au clergé et au règlement des difficultés avec le Vatican à propos des sièges épiscopaux vacants de Cologne et Posen.

— Le ministre de la guerre en Allemagne prépare un plan pour augmenter considérablement l'effectif de l'armée. Ce plan sera basé sur les statistiques du prochain recensement général. L'effectif de l'armée en temps de paix sera élevé de 418,000 à 480,000 hommes. On ajoutera deux nouvelles batteries à chaque corps d'armée et deux canons à chaque batterie. L'artillerie sera augmentée de 60 pour cent.

RUSSIE

St Pétersbourg, 7 juin.

On est informé par des correspondants du Causse que l'émir d'Afghanistan, Abdurachman Khan, a été assassiné par les membres de sa suite. L'assassinat a été commis en Perse où l'émir était en voyage.

QUEBEC

Montréal, 7 juin.

Un cultivateur nommé Lagault a été frappé de paralysie samedi, à bord d'un convoi du Pacifique.

— Le docteur Laberge, shérif de Beauharbois, qui est venu en cette ville par affaire, s'est fait voler sa montre évaluée à \$250 dans la chambre de son hôtel.

— Il y a eu 4 nouveaux cas de picotée aujourd'hui. La maladie vient de se déclarer dans l'école de réforme sur la rue Mignone.

— Mgr Bourget a reçu les derniers sacrements de l'église aujourd'hui. Il est très faible et ses médecins ont aucun espoir qu'il en réchappera.

— La procession du St Sacrement a été la plus nombreuse qu'on ait encore vue en cette ville. Plus de 50 sociétés figuraient dans les rangs de la procession et 8000 personnes en tout suivaient le Saint Sacrement.

— Le détective Cinq-Mars est à faire des recherches afin de découvrir quelles sont les circonstances qui ont environnées la mort du boucher Pierre Blondeau. Cinq-Mars est d'opinion que Blondeau a été tué et volé.

— M. Thomas J. Wilson excubévin est mort hier matin.

— La cause de l'archevêché de Tournai a été terminée hier. Les documents définitifs ont été signés et la balance d'argent consignée dans les livres de MM. Weir et Cie, au crédit de Mgr Dumont et du chanoine Bernard a été remis aux avocats de Mgrs Dumont et Du Huisseau. Le montant total est de \$40,000 dont la plus grande partie est de débetures ou billets payables au porteur. Tous sont mis dans un paquet scellé.

— La banque Villemarie a reçu \$5,000 de dommages.

— Plusieurs ouvriers employés sur le chemin de fer du Pacifique ont pris des actions contre cette compagnie parce que leur salaire n'a pas été payé depuis le mois d'avril.

— Le collège de Ste Thérèse a failli passer au feu hier par la déféction d'une cheminée. Heureusement que les flammes ont été éteintes par les élèves. Les pompiers étaient rendus sur les lieux cinq minutes après l'alarme.

— Un jeune enfant du nom d'Arthur Martineau, a été arrêté, hier au soir, par le détective Gladu sur les instances de sa famille, pour avoir volé à son grand père la somme de \$7.75. Le gamin est parait-il un voleur incorrigible et a déjà commis plusieurs déprédations. Il sera probablement envoyé à l'école de réforme.

COURRIER DE LEVIS

Nouvelle église

Les fondations de l'église des Trois-Pistoles sont commencées depuis quelques jours. Les entrepreneurs poussent les travaux avec la plus grande vigueur. On se propose de chauffer cette nouvelle église à la vapeur, et la construction est conduite dans ce but.

Tant mieux

— On dit que M. A. Gagnon, tanneur à Arthabaska, dont nous avons annoncé la faillite, est en bonne voie d'arranger ses affaires avec ses créanciers.

Nouvelle église de Somerset

On nous apprend que les plans de la nouvelle église de Somerset ont été confiés à M. David Ouellet, architecte de cette ville.

Notes personnelles

L'honorable premier ministre est parti samedi matin pour Ste Anne.

— M. le docteur Guay M. P. est arrivé d'Ottawa samedi matin.

Apiculture

Plusieurs des principaux apiculteurs de la province de Québec, sont occupés dans le moment à faire tous les préparatifs nécessaires, pour tenir une grande convention à St-Hyacinthe, au commencement de septembre prochain.

M. François Benoit, présidera, et plusieurs questions relatives à ce sujet seront discutées, parmi les membres de cette association.

Améliorations

Un correspondant nous informe que les paroissiens de Lotbinière se proposent de placer des croisées en verre peint dans le sanctuaire de leur église, et ces peintures représenteront les quatre évangélistes.

Œuvre de charité

M. le cure Gauvreau a annoncé que la collecte faite dans la ville de Lévis et dimanche dernier à l'église Notre-Dame, pour les incendiés de Somerset, a produit la somme de \$110. Un citoyen lui a adressé pour sa part un chèque de trente piastres.

Pénible Accident

Un pénible accident est venu jeter le deuil dans la famille de M. John Talbot, pilote, demeurant à Berthier, comté de Montmagny. Jeudi, jour de la Fête Dieu, pendant la grand-messe, Mme Talbot s'aperçut qu'un de ses enfants âgé de trois ans n'était plus auprès d'elle! elle l'appela et personne ne répondit. Après de longues recherches, elle trouva la pauvre enfant noyé dans un puits. M. Talbot est actuellement en voyage.

Bibliothèque de feu O. Dunn

Nos lecteurs voudront bien se rappeler que mercredi, 10 courant, à 7.30 heures p. m., sera vendu par encan, aux magasins de MM. Oct. Lemieux & Cie, 253, rue St-Jean, la bibliothèque de feu Oscar Dunn. Les livres seront visibles le jour de la vente de 9 heures a. m. à 6 heures p. m.

COURRIER DE QUEBEC

Confirmation

Samedi matin, Mgr l'archevêque a administré le sacrement de confirmation aux élèves des Ursulines qui ont fait leur première communion cette année.

Mort subite

Un homme d'une quarantaine d'années dont nous ignorons le nom et qui demeurait à l'hôpital du Sacré-Cœur, est mort subitement dans la rue à quelque distance de l'hôpital. Le coroner Belleau a tenu une enquête ce matin.

L'aqueduc

Les réparations du nouveau tuyau de l'aqueduc, entre les rivières St Charles et des Mères, ont été retardées par suite d'un accident bien imprévu. L'excavation était terminée et l'on se préparait à remplacer le tuyau défectueux, lorsque les terres se sont ébouées. Il a fallu recommencer le travail.

Un amateur de poules

Un citoyen de la rue St-Jeachim, qui possède une basse-cour bien garnie, voit ses poules disparaître une à une. Le voleur est un individu qui semble vouloir lui faire concurrence. Des procédures doivent être inten-

tes devant les tribunaux contre le voleur s'il ne les restitue pas.

Cour du recorder

Samedi, Elie Rancour a été condamné pour ivrognerie à huit jours. Jone Gagné, pour la même offense, à quinze jours. Plusieurs personnes accusées d'avoir des cours malpropres subissent leurs procès.

Le bâton des policiers

Le juge en chef de la cour d'appel, sir A. A. Dorion, a condamné un constable à \$30 pour avoir frappé un prisonnier avec son bâton. Le chef de police de Montréal a immédiatement payé cette somme. En rendant son jugement le juge a dit que le bâton d'un policier n'était qu'un signe d'autorité qui ne devait être employé que dans le cas d'extrême danger pour le policier et non pas lorsqu'un prisonnier faisait quelque résistance lorsqu'il était conduit au poste.

Les voyageurs de commerce

La corporation de Québec a prélevé les sommes suivantes, depuis 1880, sur les commis qui voyagent pour le compte de maisons de Montréal et d'ailleurs et qui visitent notre ville chaque année pour vendre sur échantillons.

En 1880, \$3,335; 1881 \$7,333; 1882, \$11,496.90; 1883, \$11,558.12; 1884, \$11,259.40.

Une pensée par jour

Le travail honore l'homme et l'élevé.

L'électricité

Les citoyens de cette ville seraient désireux de voir mettre à exécution la décision du conseil municipal au sujet de l'éclairage de la terrasse par l'électricité.

La Terrasse Frontenac

Il y avait samedi soir une foule considérable de spectateurs, pour entendre la musique du 8me carabiniers royaux. Le temps était très favorable.

Noyade

Tomas Watson, second à bord du navire *Salaiberry*, capt Nelson, qui est en chargement à l'anse Ottawa, près de Sillery, s'est noyé samedi soir, vers 9.30 hrs, dans les circonstances suivantes :

Il était occupé avec le deuxième second John Lane à réunir et à compter les billots flottants près du bâtiment, comme cela se fait toujours le samedi soir, lorsqu'il a perdu l'équilibre et est tombé à l'eau. Il est revenu à flot, mais comme il ne savait pas nager non plus que son compagnon qui n'a pu le secourir, il s'est enfoncé de nouveau et son cadavre n'a été retrouvé qu'hier matin près de l'endroit de l'accident.

Le défunt était un célibataire âgé d'une trentaine d'années et natif de Wellington Key, New Castle on-Tyne, Angleterre. C'était un garçon sobre et très estimé dans la marine.

Le coroner Belleau tiendra une enquête demain matin, à la Morgue, où le corps a été transporté.

Les deux pharmacies

MM. Dr Ed. Morin & Cie informent respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert à la basse-ville, 32 et 34 rue St-Pierre une succursale à leur pharmacie de la rue St-Jean. Les deux pharmacies sont reliées l'une à l'autre par le téléphone, et à la Basse-Ville comme rue St-Jean, on trouve tous les remèdes français dont MM. Edouard Morin & Cie sont à Québec, les seuls agents. On y trouve aussi les célèbres parfums de la maison Legrand de Paris ainsi que tous les autres articles, ordinairement en vente dans les pharmacies.

Bonne nouvelle

Réjouissez-vous vous tous qui êtes atteints des terribles maladies de la peau, car à la pharmacie Mackay, rue de la Fabrique, vous trouverez les savons médicinaux du docteur V. Perrault, dont l'effet est infail-

lible. La meilleure preuve de leur efficacité est bien la communication que vient de recevoir M. Mackay d'une institution importante de cette ville que ne peut faire les guérisons merveilleuses obtenues par l'usage de ces célèbres savons.

Pour triompher tout à fait des affections sans nombre de la peau, le florissant établissement du docteur Mackay a cru devoir s'assurer les services précieux de M. le docteur Arthur DeBlois, récemment arrivé de France, où les études qu'il y a faites en font un spécialiste.

Vigueur.— En conservant ou rendant à l'estomac, au foie et aux intestins la vigueur nécessaire pour remplir leurs importantes fonctions, le remède du Dr Sey est l'un des plus sérieux préventifs contre le choléra asiatique qui nous menace.

Tapisseries! Tapisseries!

Assortiment considérable de tapisseries depuis 4 cts à \$5.00; enfin pour tous les goûts et toutes les bourses, chez MM. Jos. Gauthier & frère, peintres-décorateurs, 290 rue St Joseph, St Roch.

30 mai 1885—1m

DÉCÈS

BRUCH.—Hier matin, en cette ville, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec la plus grande résignation est décédé à l'âge de 62 ans et 5 mois, Perpétue Bruch épouse de Elzéar Lemieux ancien tanneur. Son service aura lieu mercredi à huit heures. Le convoi partira de sa demeure rue St Etienne No 4, à huit heures moins un quart pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Québec, à la résidence de son oncle, le juge Casault, à l'âge de 11 ans et 6 mois, Marie-Blanche-Jovone, deuxième fille de feu le lieutenant L. A. Casault.

Maison de pension

— A — Sainte-Anne de Beauport

Le soussigné informe le public qu'il tient la maison de pension, la plus près de l'église—50 pieds de distance seulement—pouvant accommoder plus de deux cents personnes. La table est très bonne, le service se fait promptement et les lits sont confortables.

Pour autres informations, S'adresser à NARCISSE POLIQUIN, Maison de pension, Sainte-Anne de Beauport.

8 juin 1885.—fin

On demande

La municipalité scolaire de Saint-Martin, Poimbois, a le sou pour l'année scolaire prochaine, de trois institutrices diplômées pour enseigner le français et une autre capable d'enseigner les deux langues, le français et l'anglais.

Pour autres informations, S'adresser à M. THOMAS MAHEUX, Secrétaire-Trésorier ou à M. THOMAS A. MURTHA, Président des commissaires d'écoles.

6 juin 1885.—15

A vendre

Un terrain de cinq à six arpents de superficie avec moulin à farine, scierie, granges, etc., situés à une demi lieue de l'église de St-Cajetan d'Armagh.

Le moulin à scie contient scie à chasse, scie ronde, machines à boutoir, etc.

Il y a 4 paires de moulins et 25 bâteaux de scie dans le moulin à farine.

Les deux maisons sont en communication par un chemin couvert. Le premier étage du moulin à farine est en pierre.

Le pouvoir d'eau est d'une force immense.

Les autres batisses, granges, etc., sont dans un état de première classe.

Pour autres informations, S'adresser sur les lieux à M. FRANCOIS THÉBERGE, St-Cajetan d'Armagh.

6 juin 1885

Demande d'emploi

Un jeune homme finissant son cours commercial et pouvant fournir de bons certificats désirerait trouver un emploi comme tenier de livres et se rendre utile pour tout autre ouvrage dans un magasin ou bureau.

S'adresser à ce bureau. 6 juin 1885—37

Joseph Pouliot

Boucher-Charcutier RUE ST-GEORGE

Informe ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un étal **RUE ST-GEORGE**, dans la maison ci-devant occupée par M. Joseph Bégin, et qu'il aura constamment en mains, bœuf, lard, veau, saucisse, boudin, beurre, œufs, légumes, etc.

Ces effets seront de première qualité et vendus à des prix modiques.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

JOSEPH POULIOT. 6 juin 1885.

Magasin de The

LE SEUL DE CE GENRE A QUEBEC

No 268, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH.

No 206, RUE ET FAUBOURG SAINT-JEAN.

Avantage EXTRAORDINAIRE

Un splendide pot en argent valant 35 piastres est offert comme cadeau complémen-

taire par la maison J. B. ROUSSEAU, à ses nombreuses pratiques et au public en général.

Toute personne achetant son thé et son café à ce magasin peut gagner cet objet de valeur.

Nos thé, comme toujours, sont vendus à des prix défiant toute compétition.

Aux FAMILLES d'en PROFITER

J. B. ROUSSEAU 5 juin 1885.

LE SEUL AGENT AUTORISÉ
Pour la vente des célèbres
Lunettes et lorgnons
En cristal de roche
George Guenette
Horloger et bijoutier
Cote du Passage, Lévis.
 'est en outre le magasin où le public peut trouver
 meilleur choix de bijouteries et d'orfèvreries. Son
 assortiment de montres d'or et d'argent, d'anneaux
 bagues, pendants d'oreille, articles en jais, etc., etc
 Une visite est extrêmement sollicitée.
 9 août 1884

ATTENTION!
 CHAQUE TABLETTE DE
Myrtle Navy
 EST MARQUEE
T. & B.
 EN LETTRES BRONZÉS
 Aucune autre marque de
 commerce.

ORGUE
Wilcox et White
 LE MEILLEUR DU MONDE
 Chaque orgue
Est Garanti!
 Un orgue
Pour la vie

Les quatre MM. White ont passé leur vie à travailler
 au perfectionnement de l'harmonium, le plus vieux
 ayant fabriqué des orgues pendant 30 ans.
 Leur construction est simple, positive,
 durable et ne nécessite aucune réparation pen-
 dant plusieurs années.
PLUS DE 80 MODELES
 En achetant un orgue n'allez pas en acheter un qui
 contient plusieurs centaines de pièces et qui
 nécessite la construction de l'harmonium, le plus vieux
 mandataire qui vous procurera pour une somme minime
 un orgue de première classe. Les jeux d'anches
 ne coûtent que quelques cents chacun.
 Écrivez pour avoir notre catalogue et diagramme
 montrant la construction de l'harmonium des orgues.
 Expédié gratuitement. On donne l'escompte payé
 aux agents dans les endroits où notre maison n'est
 pas représentée.
WILCOX et WHITE ORGAN Co.
 Meriden, Conn.
 18 mai 1885.

Offre Splendide
 Pendant trente jours nous offrons, pour 30 centimes
 un livre qui contient cent recettes ou cent manières
 différentes de s'enrichir, le prix ordinaire de ce
 livre est de \$2.00, mais celui qui le possède
 ne le donnera pour aucun prix.
 S'adresser au
CANADIAN INFORMATION AGENCY
 Boite 77, St-Roch, Québec.
Ne vous trompez pas!
 Je donne avis que **M. PHYDIME DROLET**
 qui vendait ma fleur préparée n'est plus à mon emploi
 depuis le Premier Mai dernier.
WILLIAM CARRIER.
 57 Demandez la célèbre fleur préparée
 de **WILLIAM CARRIER**, c'est la
 meilleure.
 13 mai 1885.—1m

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
 8 juin 1885
JULIE VERDIER.
 —Comment! — s'écria le président
 surpris et complètement dérouter, — on
 ne peut prendre l'empreinte d'une serrure?
 — Non, monsieur le président, — et
 surtout d'une serrure comme celle-ci.
 Ce n'est point en prenant l'empreinte
 du pas-à-goûter ou extérieur d'une
 clef qu'on peut faire une clef s'adaptant
 au mécanisme intérieur de la serrure.
 Pour fabriquer une clef pouvant ouvrir
 cette serrure, j'affirme qu'il eût
 fallu avoir la serrure elle-même sous les
 yeux, ou la véritable clef destinée à
 l'ouvrir.
 — Alors, s'écria aussitôt Me Litzelmann,
 — qui que la serrure n'a point
 été démontée et que ni ma cliente, ni
 le docteur Robert Dauray n'ont eu
 l'unique clef entre les mains, — il est
 bien évident que ce n'est point le docteur
 Dauray qui a pu s'introduire, à
 l'aide d'une fausse clef, par la porte de
 la rue de Verneuil, et que ni l'un ni
 l'autre ne se sont amusés à prendre une
 empreinte, qui ne leur eût servi de rien!
 Des applaudissements éclatèrent dans
 la salle.
 Ce fut un brouhaha inexprimable.
 L'opinion était faite; la question
 tranchée.
 Le président, fort abasourdi et absolu-

L'octroi de terres
 DU CHEMIN DE FER DU
Pacifique Canadien
 Consiste en ce qu'il y a le meilleur
 en terres à blé et à foin du Mani-
 toba et des territoires du Nord-
 Ouest.
 Les terres sont à bien bon marché et à une faible
 distance du chemin de fer, et particulièrement propre
 à l'élevage des animaux et à l'exploitation des pro-
 duits des laitières.
Avec de bonnes conditions de culture.
 Au choix de l'acheteur. Les prix sont de \$2.50
 l'acre en montant, avec obligation de culture—sans
 culture ou aux conditions faites par les colons, à des
 prix bien bas, basés sur les rapports des arpenteurs
 et des Inspecteurs de la Compagnie.
 Quand une vente est faite avec condition de culture,
UNE REDUCTION de la moitié du prix d'achat
 est faite en raison du nombre d'acres de terre culti-
 vées.
CONDITIONS DE PAIEMENT
 Les paiements peuvent être faits en entier, lors de
 l'achat ou en six paiements annuels avec intérêt.
 Des bons d'octroi de terre, peuvent être achetés à la
 Banque de Montréal ou à aucune de ses agences et
 seront acceptés en paiements de terre, avec une
 prime de 10 pour cent en plus de leur valeur, plus les
 intérêts accrus.
 Des pamphlets, Mappes, Livres, Guides, etc.,
 peuvent être obtenus du sousigné et aussi de John
 H. McTavish, commissaire des terres, Winnipeg, à
 qui on devra s'adresser quant aux prix, conditions
 de vente et description des terres.
 Par ordre du bureau.
CHARLES DRINKWATER,
 21 mars 1885.—4m/5m Secrétaire

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST
 Des recrues pour le corps ci-dessus sont mainte-
 nant engagés à Québec.
 Ceux qui s'offriront pour être enrôlés devront être
 âgés de vingt-deux ans à quarante ans, actifs et ro-
 bustes, doués d'une bonne santé, et devront produire
 des certificats de bonnes mœurs.
 Ils devront savoir lire et écrire soit l'anglais soit le
 français, être au fait du soin des chevaux, et être
 bons cavaliers.
 Le terme d'enrôlement est de 5 ans.
 La solde est comme suit:
 Sergents d'état-major \$1.00 à \$1.50 par jour.
 Autres sous-officiers 85 à 1.00
 Constables.
 Soldes de base
 Soldes de bonus
 Total

1ère année 50c 50c par jour.
 2me " 50c 50c " "
 3me " 50c 50c " "
 4me " 50c 50c " "
 5me " 50c 50c " "
 Il sera alloué une solde supplémentaire à un nom-
 bre limité de foyers, ménages et autres artisans.
 Deux rations seront fournies gratis aux membres
 du corps; ils recevront aussi un nécessaire complet
 en s'enrôlant, et d'autres effets pendant la durée du
 service.
 Les hommes mariés ne seront pas engagés.
 La hauteur minimum est de 5 pieds et 6 pouces.
 La circonférence de la poitrine devra être d'au moins
 35 pouces, et le poids maximum 175 livres.
 S'adresser au
BUREAU DE BRIGADE,
 Québec, 27 mai 1885.

Argenterie solide!
 Dans de belles boîtes en peluche, très con-
 venables pour être données en cadeaux.
 Couteaux à Dessert et Fourchettes.
 Service à Dessert, Sucre et Crème.
 Service à Thé.
 Salières, Anneaux pour Serviettes.
 Boîtes à Cartes, Porte-Boyaux.
 Tabatières, Porte-Cigares.
 Flaques de poche.
 Etuis pour les Allumettes.
 Gobelets et Crêçoles pour enfants et un
 assortiment complet de Cuillers en argent,
 Fourchettes, etc.
 Des dessins spéciaux sont faits sur
 commande.
 Chez
G. SEIFERT
BAZAR EUROPEEN
 34, Rue de la FABRIQUE, Québec

DEMERS & TALBOT
ALPH. DEMERS | **E. M. TALBOT**
 Architecte P. et F. | ARCHITECTE et
 et ingénieur civil. | toiseur
No. 16, Cote du Passage, Lévis
No. 73, rue St-Victor, St-Louis, Québec.
 Se chargent de toutes sorte-
 de copies de plans, etc.

ment décontenancé, leva brusquement
 la séance, qui fut renvoyée au lendemain.
 XII
 LE VERDICT
 Le lendemain devait avoir lieu le
 réquisitoire du procureur de la Répu-
 blique; — puis, on entendrait, si l'heure
 n'était pas trop avancée, les plaidoiries
 des deux avocats.
 Pour le public, le procès était jugé.
 L'opinion avait complètement tourné.
 D'abord défavorable aux accusés,
 maintenant, il ne se trouvait presque
 plus personne qui osât encore soutenir
 leur culpabilité.
 Jeanne d'Esparre avait conquis les es-
 prits dès le premier jour.
 Robert Dauray aussi avait produit
 l'effet d'un homme d'une haute valeur
 intellectuelle et morale, peut-être excep-
 tionnellement passionné, mais incapable
 d'un crime lâche, dicté par de viles
 questions d'intérêt matériel.
 On s'était beaucoup occupé de lui,
 depuis quelques jours.
 Les renseignements abondaient sur
 son compte.
 On savait que c'était un savant de
 premier ordre, un travailleur acharné,
 dont la jeunesse, sans être à l'abri des
 folies et des entraînements de cet âge,
 avait été des plus honorables.
 On connaissait la vie dévouée de sa
 mère l'affection profonde qu'il lui por-
 tait; les soins attentifs dont il entourait
 sa vieillesse.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL
ARRANGEMENT
 POUR LA
1885—SAISON D'ÉTÉ—1885
A partir de LUNDI le 1er de JUNE,
 les trains de ce chemin de fer circuleront tous les
 jours, les dimanches exceptés, comme suit:
LES TRAINS LAISSERONT LEVIS
 Pour Halifax et Saint-Jean 8.15 a. m.
 Pour la Rivière-du-Loup 1.45 p. m.
 Pour la Rivière-du-Loup 6.30 p. m.
LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS
 De la Rivière-du-Loup 5.18 a. m.
 De la Rivière-du-Loup 1.35 p. m.
 De Halifax et Saint-Jean 7.25 p. m.
 Les chars Pullman laissant la Pointe-Lévis les
 Mardis, Jeudis et Samedis, se rendront à Halifax et
 ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis se
 rendront à Saint-Jean, N. B.
 Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau
 méridien le "Eastern Standard."
 Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les
 informations concernant la route, le fret et les taux
 de passage de
T. LAVERDIÈRE,
 49, Rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER,
 Surintendant en chef
 Bureau du chemin de fer,
 Moncton, N. B., 20 mai 1885.

CHEMIN DE FER
Québec - C. ntral.
ARRANGEMENT D'ÉTÉ
A partir de MARDI le 3 NOV. 1884,
 les convois circuleront comme suit:

	Mat.	Mir.	Fret.
Départ de Sherbrooke pour Jonction Beauce, Lévis et Québec.....	A. M. 8.15		A. M. 7.15
Arrivée à Jonction Beauce.....	P. M. 3.45		4.30 p. m.
Arrivée à Lévis.....			4.00
Départ de Québec pour Jonction Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle-Angleterre.....	A. M. 11.30		P. M. 3.00 p. m.
Départ de Lévis.....	P. M. 1.10		6.50 a. m.
Arrivée à Jonction Beauce.....			3.00 p. m.
Départ de Jonction de Beauce.....	P. M. 1.25		7.10
Arrivée à Sherbrooke.....			3.00
Départ de Lévis pour Saint Joseph.....	P. M. 6.15		7.10
Arrivée à Saint-Joseph.....			6.00
Départ de Saint-Joseph pour Lévis.....	A. M. 10.00		10.00
Arrivée à Lévis.....			

Le départ des trains se fait aux heures du **EAS-
 TERN STANDARD.**
 Des chars palanquin et éligamment pourvus
 font partie de tous les convois de passages qui cir-
 culent entre Québec et Newport, Vt. Il y a dans ces
 chars des buffets, ce qui permet aux voyageurs de se
 faire servir le goûter sans quitter le convoi.
 Il y a **RACCORDÉMENT** certain à Sherbrooke
 avec les convois du Passumpsic et du Grand-Tronc
 pour aller à Boston, New-York, Portland et toutes
 les villes de la Nouvelle-Angleterre. A Saint-Henri
 il y a **RACCORDÉMENT** avec l'Intercolonial pour se ren-
 dre à la Rivière-du-Loup, Cacomas et toutes les
 endroits des provinces maritimes; à Québec, il y a
RACCORDÉMENT avec le chemin de fer du Nord pour
 Saint-Léon et toutes les endroits au-dessus de Qué-
 bec, comme avec les bateaux de la compagnie du
 Saint-Laurent pour les parotasses du bas du fleuve et
 la rivière Saguenay.
 Bureau général pour les billets vis-à-vis l'Hôtel
 Saint-Louis.
JAS. R. WOODWARD,
 Gérant-général.

TABAC
 POUR
 FUMER DU TABAC
Doux et Délicieux
 — ESSAYEZ LE —
GOLD LEAF!
 Le meilleur tabac à fumer qui n'ait jamais été
 fabriqué dans le marché. Il est fait avec la plus fine
 feuille de la Virginie, pressé et coupé. C'est jus-
 sement l'article qui plaît aux fumeurs. Essayez-le.
 Manufacturé par
LEMESURIER & FILS,
 En vente chez tous les marchands de tabac
 et les épiciers.
 18 mai 1885.—1m

GRAINES
 A VENDRE CHEZ
S. MARMET
 Rue des Marchands, Lévis
 Oignon, Poireaux, choux d'hiver, choux St-Deals,
 Betterres, Betterres à vaches, etc., etc.
 Trèfle blanc, rouge, Alais, Lustrilles blanches, etc.
 Graines de fleurs des plus variées, etc.
 Les marchands de la campagne trouveront toujours
 un compte libéral.
 Toute demande de graines s'adressant pas 1/2 lb sera
 envoyée par la maille sans charge extra sur réception.
 30 mars.—2m

Attention!!
 20 Caisses de marchandises nouvellement reçues.
 U; grand lot de tweeds, couleur claire, patrons nou-
 veaux, très bas prix.
 Serge française, patron Cork, serge noire, bleue et
 brune.
 Une caisse de bon coton à chemise à 7 cts la verge.
 Un lot de beaux chapeaux de satia noir pour \$1.00.
 — AU —
BON MARCHÉ
DE LEVIS
 No. 18, Cote du Passage Lévis,
J-B MICHAUD

J. J. McCORKELL
 (Bloc RENAUD)
Rue St-Paul et St-Andre, Québec
 Manufacturier de Biscuits et confiseur,
 Importateur et marchand general de
 Fruits étrangers et domestiques.
SEUL AGENT POUR STEINSON ET CIE., MONTREAL
 Mon waggon express passe toutes les semaines dans les principales
 rues de Lévis, Québec-sud, St-David, Bienville, St-Joseph et les autres
 municipalités.
 Toutes les commandes seront exécutées avec promptitude et les
 effets délivrés sans charge extra.
 23 mai 1885.

La compagnie de navigation
du Richelieu et Ontario
LIGNE de la MALLE ROYALE
 — ENTRE —
QUEBEC ET MONTREAL
 Cette magnifique ligne est composée des steamers
 de première classe suivant, savoir:
QUEBEC ET MONTREAL
 Le **QUEBEC**, Capt. Nelson, partira du quai Napo-
 léon tous les mardis, jeudis et samedis, à 5 hrs. P. M.
 Le **MONTREAL**, capitaine Roy, partira du quai
 Napoléon tous les lundis, mercredis et vendredis à
 5 heures P. M.
 Arrivant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arri-
 vant à Montréal de bonne heure le matin.
Entre Montréal et Toronto
 — LES STEAMERS —
 Corsican, Passport, Algerian et Co-
 rinthian.
 Un de ces steamers quittera **TOUTS LES JOURS**
 excepté le dimanche, le Bassin de Casal, à 9 heures
 du matin, et Lachine à l'arrivée du train qui part de
 la gare Bonaventure à midi pour
TORONTO
 Et les ports intermédiaires, opérant un **RACCORDÉMENT**
 direct à Prescott et Brockville, et avec les chemins de
 fer d'Ontario, etc.
A TORONTO
 Avec les chemins de fer qui conduisent dans l'Ouest,
 On peut se procurer des billets de passage et des
 cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel Saint-
 Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon.
A. DESFORGES,
 Agent.
 18 mai 1885.

Teinturerie à vapeur
 DE QUEBEC
 Ou l'on nettoye toutes draperies
 soieries, rubans, etc.
 Nos 4 et 6 RUE McMAHON
 Vis-à-vis l'Église Saint-Patrice.
A. S. Pfeiffer & Cie
 propriétaires et successeurs de
 P.-L. LORMAN.
 Ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remer-
 ciements à leurs nombreux clients en reconnaissance
 de leur généreux encouragement, et ils profitent de
 cette circonstance pour informer le public en général
 et les familles en particulier que tous les vêtements
 pour dames et messieurs sont nettoyés, teints et
 testés à neuf. Rubans, soieries, plumes, et tous les
 articles de toilette pour dames, sans exception, sont
 également nettoyés et teints dans les couleurs les
 plus riches, sans jamais être altérés, sous 24 heures
 d'avis. Toute marchandise endommagée est aussitôt
 restaurée à neuf. Les vêtements pour messieurs sont
 livrés sous le plus court délai.
 P.-S.—M. Pfeiffer fait chaque année un voyage
 aux États-Unis pour lui permettre d'apporter toutes
 les nouvelles améliorations à l'art de la teinturerie.

P. T. LEGARE
ENTREPOT
 D'instruments aratoires et agricoles
 de toute sorte, Waggon Ganaquoque et autres, etc.
 Venez voir avant d'acheter ailleurs.
P. D. LEGARE,
 401, Rue Saint-Valier,
 Saint-Sauveur, Québec,
 28 mai 1885.—3m

F.-X. EMOND
Sculpteur, Tailleur de pierre
 41, Rue St-GEORGE, Lévis
 A l'honneur d'informer ses amis et le public en
 général qu'il exécutera dans le dernier goût et sous
 le plus bref délai tout ouvrage en marbre ou en pierre
 de taille, tels que Épitaphes, Monuments, Colonnes,
 Poteaux-bornes, Inscriptions et tout ce qui concerne
 cette ligne.
 M. Emond a étudié la sculpture du marbre et de
 la pierre avec les meilleurs ouvriers des États-Unis.
 Une visite à son établissement vous engagera à lui
 confier vos commandes.
 Les prix sont extrêmement bas.
 5 mai 1885.

NOUVELLE
Maison de pension
Cote du Passage
MADAME NOLET, de Québec, vient d'ou-
 vrir une nouvelle maison de pension dans la magni-
 fique résidence de M. Elie Lachance.
 Pour l'information des personnes qui cherchent
 une bonne pension, il importe de dire que les cham-
 bres sont spacieuses et bien aérées, le point de vue
 superbe, la table excellente et les prix modérés.
 28 mai 1885.—15 j.

A louer
 La maison actuellement occupée par
 le sousigné, Rue Commerciale, consistant
 en un bon logement pour famille
 privée avec hangar et dépendances.
 Pour plus amples informations
 s'adresser à
ETIENNE SAMSON
 Constructeur de navires.
 8 avril. Lévis

Me Ferrier aussi s'éleva au-dessus
 de lui-même.
 Il trouva de nouveaux arguments,
 mit en lumière, avec un rare bonheur,
 quelques points oubliés ou négligés par
 Me Titzelmann, et termina par cette
 fière déclaration:
 — Nous repoussons les circonstances
 atténuantes.
 Nous n'en voulons pas.
 Nous ne sommes pas des coupables
 intéressés.
 Nous sommes des innocents.
 Nous demandons l'acquiescement pur
 et simple, parce que lui seul nous ren-
 dra justice.
 Après les plaidoiries, il y eut une
 courte suspension d'audience, puis le
 président prit la parole et présenta le
 résumé des débats.
 Le jury se rendit aussitôt dans la
 salle des délibérations.
 (A suivre.)

On demande
 Un agent résidant dans chaque village, ville et cité
 de la Péninsule; aussi plusieurs commis voyageurs
 pour vendre les machines à gaz à nouvel air, pour
 faire du gaz à air à 50 pour cent meilleur marché que
 le gaz à charbon et qui est au même temps aussi
 bon. Pas de feu ni pouvoir sont requis. Contraint de
 toutes les grandes villes depuis 15 bréchetes jusqu'à 100
 pour maison privé, magasin, Hôtels, Factories, Mou-
 lins, Rues, mines etc., etc.
 Adresser
THE CANADIAN AIR GAZ MACHINE
MANUFACTURING CO.
 115, St-François-Xavier, Street,
 Montréal, P.
 octobre.